

Avis de constitution

SOCIETE « COLLEGE SAINT EDER ANYAMA »

Siège ANYAMA RAN LOT 922 ILOT 76 PRES
DERRIERE L'ANCIENE GENDARMERIE, Lot 922, Ilot 76

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/09/2024 , et enregistrés au CEPICI le 03/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COLLEGE SAINT EDER ANYAMA »

Objet : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERALE.

Et pour la réalisation de l'objet social l

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles,

mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à

l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ANYAMA RAN LOT 922 ILOT 76 PRES
DERRIERE L'ANCIENE GENDARMERIE, Lot 922, Ilot 76

Dirigeant(s) Mme BAHOUELI GANON LUCIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09175 du 10/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°54605/GTCA/RC/2024 du 10/09/2024

